



Le 14 mars, Mr Dufant, chargé de la mission foncière à la DG était à Marseille et réunissait les directions de PACA.

## **LES FONCTIONNAIRES SONT RESPONSABLES ET COUPABLES: RESTRUCTURATIONS, FUSIONS, ENTASSEMENT, SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET DE SERVICES, BLOCAGE DES SALAIRES ET DISPARITION DE LEURS DROITS SONT PLUS QUE JAMAIS A L'ORDRE DU JOUR**

Les sujets de cette réunion étaient: Fusion SIP/CDIF, Révision foncière, Avenir du plan cadastral, et fusion Hypothèques/enregistrement. Ces nouvelles restructurations et charges de travail ne sont pas circonscrites à quelques services ou missions. Elles touchent la quasi totalité de la DGFIP, impactent les collectivités territoriales et leur devenir et s'inscrivent dans la «démarche stratégique» qui vise à détruire les missions, les externaliser, supprimer les emplois et détruire les droits et garanties des agents.

**Les organisations syndicales n'étant ni officiellement avisées, ni invitées, une délégation CGT des Bouches du Rhône et du Vaucluse, s'est imposée. Les sujets abordés sont une nouvelle phase de restructurations, de suppressions d'emplois et d'augmentation des charges de travail que la CGT ne peut ni accepter, ni accompagner, sans réagir.**

Dans un premier temps, Mr Dufant nous fit savoir qu'il ne nous recevrait que quelques heures plus tard, Nous avons menacé d'envahir la salle. Devant notre détermination nous avons été reçus.

La CGT a situé son intervention dans le contexte général des suppressions d'emplois, du blocage des salaires et de la poursuite de la RGPP devenue MAP pour la fonction publique et déclinée en «démarche stratégique» au niveau de notre administration.

Des restructurations jusqu'aux propositions de notre direction locale qui accompagnent les suppressions d'emplois pour «adapter» la gestion des personnels restants aux nouvelles structures concentrées et aux agents entassés dans quelques m2, la logique des directions locale et nationale est sans ambiguïté.

**Les fonctionnaires sont rendus responsables des maux qui touchent la collectivité: ils doivent être sacrifiés sur l'autel de la crise, des déficits et de la dette.**

Nos «responsables» n'ont rien trouvé de mieux pour s'attaquer à la crise que de renforcer les fondements du système qui en est la cause: toujours plus de cadeaux aux financiers aux actionnaires et aux patrons, toujours moins de salaires, d'emplois et de droits pour les salariés et, surtout, surtout, moins de fonctionnaires qui ne seraient, eux, que des pompes à budget.

**La CGT dénonce l'autisme des directions qui refusent toute discussion avec les représentants des personnels et ne les informent que lorsque les décisions sont déjà prises. Ce 14 mars un sous directeur de la DG s'est cantonné à nous dire qu'il ferait remonter nos observations.**

**La CGT a rappelé les revendications des personnels:**

- **ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**
- **AUGMENTATION DES SALAIRES**
- **CONTRE LES RESTRUCTURATIONS (SIP/CDIF, HYPO/Enregistrement, ...)**
- **RETRAIT DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE**
- **DES MOYENS POUR LES MISSIONS (Révision foncière,...)**

## REVISION FONCIERE

L'opération de révision des bases d'imposition des locaux professionnels est en cours depuis le 12 février. Il s'agit de recalculer et de sécuriser les bases d'imposition à la CET qui remplace la TP.

Alors que l'opération est préparée de longue date, les OS et les agents n'ont été informés que quelques jours avant. Les collectivités locales directement impactées et qui doivent participer à l'opération n'ont reçu aucune information.

Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué à cette opération qui touche pourtant plus de 3 millions de locaux au niveau national et 100000 dans les Bouches du Rhône.

Dans la phase actuelle, du 12 février au 28 avril, des cellules téléphoniques et courriels ont été mises en place. Dans plusieurs départements les standards prévus ont déjà sauté.

L'envoi des déclarations et leur prise en charge sont informatisés et exécutés par la DISI. Mais lors de l'expérimentation de 2011 il est apparu que 30 à 35 % des déclarations ne pourraient être traitées par la DISI mais par les services locaux (Changement d'affectation, anomalies, NPAI, déclaration non retournées, ...). Pour les Bouches du Rhône, sur un flux de 50000 déclarations traitées habituellement, cela ferait 30 à 35000 déclarations soit 60 à 70% de charge supplémentaire.

Personne ne sait comment cela sera géré alors que des milliers de NPAI sont déjà dans les CDIF.

Les procédures de contrôle, timidement évoquées, sont renvoyées à des procédures que nous connaissons ultérieurement et que nous n'aurons de toute façon pas les moyens de mettre en oeuvre.

### Pire:

**La DG veut se lancer dans une révision des locaux d'habitation. Nous ne connaissons rien de la procédure dont l'expérimentation, qui devait être faite cette année, est repoussée à 2014 pour intégration dans les rôles de 2018. Ce sont alors 40 millions de locaux qui devront être traités. Pour une telle tâche qui va multiplier plusieurs fois la charge de travail des services, la DG nous dit que cela se fera à effectif constant, mais nous dit aussi que les suppressions d'emplois vont continuer ???**

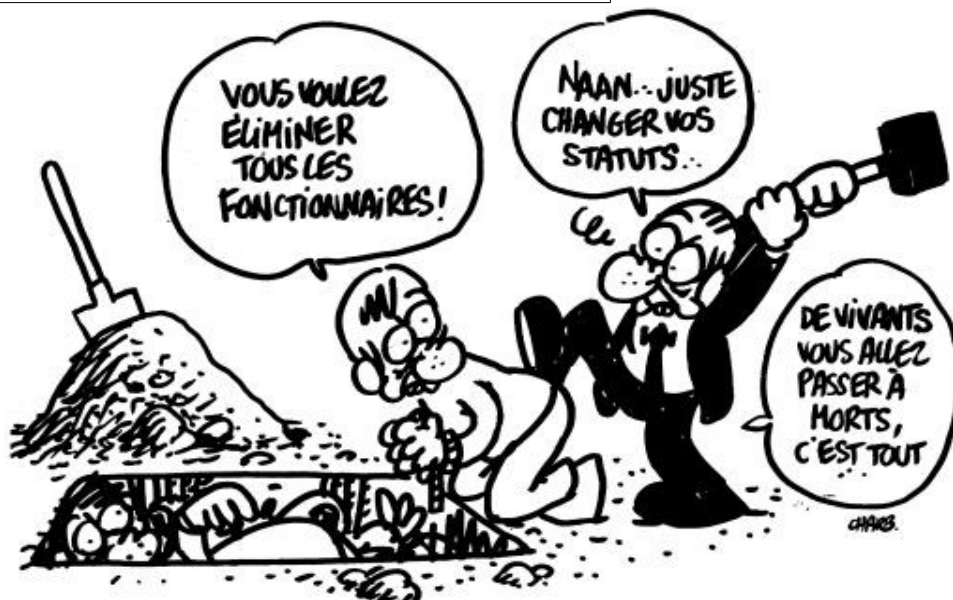
### Pire encore:

**La DG remet sur la table la fusion SIP/CDIF, c'est à dire la pulvérisation des missions cadastrales et des CDIF et leur rapprochement des SIP et SIE.**

Les services auront en même temps à faire face aux révisions des locaux professionnels et d'habitation, à la CET et à la restructuration SIE/SIP/CDIF.

**LE 14 Mars, Mr Dufant, sous-directeur à la DG est resté silencieux sur la révision foncière.**

## DEMARCHE STRATEGIQUE:



## Restructuration SIP/SIE/CDIF

Appelée en son temps fusion CDI/CDIF elle a été en partie effectuée entre 2007 et 2009.

**Stoppée une première fois, puis une 2<sup>ème</sup> fois en 2012, elle est de nouveau d'actualité en 2013. La DG est à la recherche de tout ce qui peut favoriser les suppressions d'emplois et accélère les restructurations/fusions/concentration/entassement.**

La direction générale reconnaît du bout des lèvres l'échec de CDI/CDIF.

Deux raisons l'expliquent: l'éclatement des missions et la volonté de réduire les moyens.

Elle propose une nouvelle formule et refuse de revenir en arrière pour les services fusionnés. Tout en disant qu'il faut conserver les liens entre les missions foncières, fiscales et topographique elle persiste à éclater les missions en pôles pour les locaux d'habitation (PELH), pôle pour les locaux professionnels (PELP) et pôle topographique (PTGC).

**Cette restructuration montre que la DG continue d'ignorer les fondements des missions cadastrales et leur fonctionnement et-ou qu'elle s'en fout.**

Comme elle se fout des missions en général puisque cette nouvelle reprise de SIP/SIE/CDIF touche presque tous les services de la filière fiscale de la DGFIP.

**Le 14 Mars le sous directeur a indiqué que l'objet de la réunion n'était pas la relance de SIP/CDIF.**

**Il a menti, le compte rendu (bizarrement retiré du site) de la même réunion tenue le 8 février dans le Nord dit: La DG a présenté l'état de la reprise de SIP/CDIF.**



## PCI, RPCU, PTGC

Plan Cadastral Informatisé et représentation du Parcellaire cadastral Unique, Pôle topographique de gestion cadastrale étaient à l'ordre du jour de la réunion du 14 mars. Il s'agit des éléments de la mission topographique de la DGFIP, donc des CDIF, et exécutée par les géomètres du cadastre.

Le plan cadastral est le seul plan à grande échelle du territoire, fabriqué et mis à jour par la DGFIP. Ce plan est un plan foncier et fiscal, il est la base de la carte d'identité des biens assujettis à l'impôt et de leur consistance. Il est la colonne vertébrale des missions cadastrales et a, à ce titre, une forte intimité avec les autres missions cadastrales.

L'IGN qui travaille aujourd'hui avec la DGFIP à une représentation d'un parcellaire unique n'a et n'a jamais rien eu à voir avec la fiscalité. Que le plan cadastral puisse servir de support ou d'élément à une information géographique et que ses méthodes d'informatisation en profite est possible. Mais il n'en demeure pas moins un plan foncier et fiscal et ne peut donc pas quitter le giron des finances publiques.

**Nous savons que dans le cadre de la «démarche stratégique» la DG souhaite un «recentrage sur les coeurs de métier et que certaines missions, comme la tenue du plan cadastral posent, à cet égard, question.»**

**La création du PTGC (pôle topographique de gestion cadastrale) en le fusionnant avec les BRF (Brigade Régionale Foncière) participe à l'éclatement des missions cadastrales et hypothèque lourdement leur bon fonctionnement et prépare l'externalisation de cette mission.**

**La CGT qui représente à elle seule 100 % des élus géomètres combattra cette aberration.**

## Rapprochement SPF/Enregistrement :

Le premier groupe de travail au niveau de la DG date du 12 mars 2012 : il s'agissait encore de la RGPP !

Pour la DG, enregistrement et publicité foncière sont « naturellement proches ».

Dès le 29 mai (ce n'est plus la RGPP, mais la MAP Modernisation de l'Action Publique) la DG affirme que ces rapprochements n'ont pas vocation à combler les déficits d'emplois et que chacun resterait dans son métier d'origine... tout en souhaitant mettre en place un accueil commun polyvalent !

**Monsieur Dufant a indiqué le 14 mars qu'il ne fallait pas être inquiet ! Il y a 5 tests sur le territoire et en fonction des résultats la DG prendra des dispositions.**

**Cette langue de bois habituelle ne trompe personne. Pour la CGT les résultats sont connus d'avance!**

**Il s'agit d'abandonner des missions tout en supprimant des emplois, en saturant ces 2 services c'est aussi l'annonce d'une dégradation du contrôle fiscal patrimonial.**



### **La CGT FINANCES PUBLIQUES 13 Centre des Finances Publiques Prado-Borde**

22 rue Borde 13008 Marseille

cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33

Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79

**Et: Centre des Finances Publiques**

3 allée d'Estienne d'Orves 13087

Aix-en-Provence cedex 2

## **Soutenez l'action syndicale ! SYNDIQUEZ VOUS !**

Vous pouvez adhérer en ligne à partir de notre site internet

[www.financespubliques.cgt.fr/13/](http://www.financespubliques.cgt.fr/13/)

Vous pouvez retourner au local syndical le bulletin d'adhésion ci-dessous ou le remettre à un-e syndiqué-e

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Service: \_\_\_\_\_

Grade: \_\_\_\_\_ Echelon: \_\_\_\_\_

Temps partiel: \_\_\_\_\_ %

Adresse courriel: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_